

Bilan des actions du coordonnateur MEEF

1. Etat des lieux :

La présidence de l'UBS ayant fait du développement des masters MEEF un axe de la politique de l'établissement, le coordonnateur universitaire a pour mission de fluidifier et faciliter le travail des équipes pédagogiques des différents master MEEF abrités par l'Université Bretagne Sud. Cela implique

- Un travail avec les responsables de la mise en œuvre (RMO) des diplômes désignés par l'INSPE car si les missions des enseignants sont les mêmes, les pratiques de travail, les modalités d'organisation ne sont pas identiques.
- Un travail au niveau du pôle sud tel qu'il est défini par l'INSPE avec un Master MEEF 1^{er} degré à Vannes et des masters MEEF 1^{er} et 2nd degré à Lorient, le responsable de Pôle assurant avec le coordonnateur MEEF UBS la direction pédagogique et chacune des deux institutions gérant ses questions RH et son budget.
- Un travail avec la scolarité centrale de l'INSPE pour la gestion pédagogique des Master MEEF 1^{er} et 2nd degré (saisie des notes, gestions des jurys etc.).
- Un travail avec la direction de l'INSPE afin que le coordonnateur prenne en charge des missions d'intérêt général à la demande de l'INSPE.
- Un travail avec les corps d'inspection pour faciliter les relations avec l'employeur puisque le fonctionnement des masters MEEF est conçu sous la triple tutelle des Universités, de l'INSPE et de l'Education Nationale.

2. Actions menées et à consolider :

○ Préprofessionnalisation (en amont du Master) :

Harmonisation des pratiques entre les Facultés : suivi du dossier de l'UE5 Professorat des Ecoles - PE/ Professorat des Lycées et Collèges - PLC par la Faculté LLSHS ; projet de licence avec parcours PE en Faculté SSI. Le travail est mené en collaboration avec la responsable de l'UE5 et les porteurs de projet en SSI. Si les Facultés sont à l'initiative de ces actions, je me suis assuré que la place des intervenants INSPE dans ces dispositifs est comprise, ainsi que celle des stages et des relations avec l'employeur.

Assistant d'Education en préprofessionnalisation :

A mon initiative et en collaboration avec les corps d'inspection, les équipes pédagogiques de la Faculté LLSHS ont élaboré un livret de présentation des modalités d'évaluation des étudiants « AED prépro ».

En lien avec l'inspection, les problèmes de mise en œuvre ont été identifiés dans le Morbihan (Place des chefs d'établissements dans le dispositif, déficit de tuteurs en particulier en espagnol).

Depuis cette année, la Faculté SSI s'est saisie du dispositif en nommant un Directeur d'Étude – DE en charge des quelques étudiants concernés.

En accord avec la Vice-présidente en charge de ces questions, je représente l'UBS dans les réunions de travail mettant en place le dispositif. La place de l'UBS est reconnue dans cette instance comme celle d'une Université qui s'engage pleinement dans ce dispositif bénéfique aux étudiants de licence.

○ MonMaster :

Je participe aux deux commissions de sélection des Masters MEEF 1^{er} et 2nd degré. L'objectif fixé est de s'assurer que les masters de l'UBS y trouvent toute leur place. Ainsi, les critères de sélection choisis par les équipes sont conformes à ces objectifs (pas de surreprésentation des sites Rennais en Histoire-Géographie par exemple).

○ Fonctionnement du Master MEEF :

Participation aux différentes instances réunissant UBS et INSPE :

Équipes pédagogiques : J'assure la direction des études du MEEF Histoire-Géographie et du PE à Lorient. À l'avenir il conviendra de développer dans ces Masters certaines des pratiques de l'INSPE (Conseil de Vie Étudiante, Développement des activités culturelles)

Bureau de Pôle : J'ai créé cette instance en collaboration avec le responsable du Pôle Sud. Ce bureau regroupe certains RMO, le responsable de pôle et le coordonnateur et il se réunit un vendredi sur deux pour gérer le « quotidien » des masters.

Le Conseil de Pôle se réunit 4 fois par an et regroupe l'INSPE, l'UBS et l'employeur, il réfléchit à des questions plus stratégiques quant à la mise en œuvre des différents types de stagiaires dans le Morbihan.

A la suite d'un conseil de Pôle et à la demande de l'employeur, une réflexion est menée pour aboutir à un document cadre fixant les modalités de stage des étudiants de l'UBS dans les établissements scolaires du Morbihan.

Le conseil de pôle examine les cas des fonctionnaires stagiaires relevant des différents processus de formation pré ou post concours (M2 Contractuels, « DIU » etc.)

- **Comité de suivi**

La fiche de mission prévoit l'organisation de deux comités de suivi par an. Sont conviés à ces comités de suivi, les directeurs des études, les RMO, les doyens et les vice-présidents en charge des dossiers MEEF. En 2022-2023, du fait des élections en SSI, le calendrier a été un peu perturbé. Le premier comité de suivi s'est tenu le 19 janvier 2023, le second se tiendra à la rentrée de septembre.

- **Professeurs des Lycées Professionnels**

Ce dossier est complexe du fait de l'ancienneté de la formation à l'UBS (en SSI principalement) et de la difficulté à mettre en œuvre d'une formation avec une masse critique (multiplicité des parcours dans les PLP « professionnels»). Je participe à la réflexion avec l'INSPE pour garantir la pérennisation de la formation à l'UBS.

- **Jurys**

A la demande de la direction de l'INSPE et depuis 2016, j'assume la présidence du jury académique du MEEF 2nd degré. A ce titre, je collabore avec la scolarité centrale de l'INSPE qui centralise les résultats des 21 parcours différents.

A l'avenir il conviendra de mieux faire travailler ensemble les scolarités centrales pour faciliter l'échange des bonnes pratiques (lisibilité des PV, gestion des erreurs matérielles par exemple). On peut souhaiter que cette collaboration mise en place pour MonMaster se généralise.

- **Conseil de Perfectionnement**

La direction de l'INSPE qui est chargée du conseil de perfectionnement des Master MEEF m'a demandé d'assurer la charge de la présidence du Conseil de perfectionnement de la mention 2nd degré, puisque nous avons une collaboration fructueuse dans le cadre des jurys depuis 2016. En collaboration étroite avec la directrice-adjointe, Gwenaëlle Hergott, nous avons mis un programme de travail en place visant à construire pour le master MEEF un outil de travail d'analyse et d'évaluation en cours de contrat.

- **Budget de projet**

Depuis la mise en place de l'ESPE, la notion de « budget de projet » a toujours été utilisée pour décrire le mode de financement des masters MEEF sans que jamais cette notion ne soit réellement définie ni mesurée.

En accord avec la Présidence et avec la direction du Pôle Sud, en collaboration avec le vice-président du conseil d'administration de l'UBS, j'ai entamé un travail d'identification des coûts des masters MEEF. Il s'agit de répondre à une question technique et fonctionnelle mais également à une question politique pour mesurer les investissements des trois tutelles (Education Nationale, INSPE et UBS), mesurer l'investissement spécifique de l'UBS pour assurer la légitimité de cette dernière et enfin proposer un mode de fonctionnement du « budget de projet » à l'Education Nationale, à l'INSPE et aux autres universités.

Actuellement, les calculs de coûts sont presque finalisés grâce à l'aide du contrôle de gestion de l'UBS. Une fois consolidés, ces données seront portées à la connaissance de la Présidence, des doyens et de toute la communauté universitaire.

Après ces premiers mois de travail, chacun aura compris que la coordination des Master MEEF est une mission nécessaire et de longue haleine. Si certains éléments peuvent être améliorés, comme la reconnaissance de la mission par les Facultés, je reste persuadé que la Présidente, faisant du MEEF un des éléments du développement des formations de l'UBS, a fixé un objectif que nous devons atteindre par la stabilisation des formations déjà existantes et par le développement de nouveaux parcours si cela est possible.